

***SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE  
LA LÉGION D'HONNEUR***

***ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES  
DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE***

***SECTIONS DU RHÔNE***



***L'ARBRE ET L'ENFANT***

***DOSSIER CONSEIL  
MUNICIPAL DE JEUNES***

Société d'Entraide de la Légion d'Honneur  
Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite



**Sections du Rhône**



# L'Arbre et l'Enfant

# La Légion d'Honneur et l'Ordre National du Mérite



Ce sont :

- 2 Ordres nationaux, administrés par la Grande Chancellerie
- Des distinctions attribuées à des personnes remarquées pour leur mérite et leur action au service de la nation

# Un peu d'Histoire

Le nom de la Légion d'Honneur vient de la Rome antique. Les guerriers romains étaient nommés « Honorati ».

Le mot « Légion » était attaché au corps qui formait l'élite des armées.

Les Ordres de Chevalerie sont nés au cours des croisades, pour soigner malades et pèlerins.

Au cours des siècles, ces ordres évoluent, se multiplient, disparaissent, se regroupent...



Chevalier portant  
les insignes de  
Saint Louis et du Saint Esprit

En 1802, la Légion d'Honneur est créée le 19 Mai, par Bonaparte, 1<sup>er</sup> Consul, pour récompenser les vertus et services civils et militaires.



14 juillet 1804 aux Invalides

Louis XVIII en fait un Ordre Royal

Entre 1914 et 1962, la Légion d'Honneur est attribuée aux survivants ou mutilés de la Grande Guerre, et aussi aux combattants de l'Indochine et de l'Algérie

En 1963, le Général de Gaulle crée l'Ordre National du Mérite : distinction donnée aux citoyens ayant accompli une série d'actes courageux ou ayant rendu des services particuliers au pays.

L'Ordre National du Mérite regroupe à cette occasion diverses distinctions désormais supprimées.

# Comment ces récompenses sont-elles attribuées ?

- La demande est formulée par un ministre sur proposition de la préfecture.
- Jusqu'à aujourd'hui les femmes décorées étaient minoritaires. A la demande du Président de la République, en 2008, la Grande Chancellerie essaie de corriger cette inégalité, à mérite équivalent.
- La cérémonie officielle de remise permet de porter la décoration.



# Quelques exemples



- Louis Lumière : lyonnais, inventeur du cinéma
- Sœur Emmanuelle : qui a consacré sa vie aux pauvres
- De grands soldats , des résistants
- Jean-Claude Killy... : de grands sportifs
- Devos, Huster... : de grands artistes
- Des grands chercheurs, des industriels
- Des responsables sociaux...



Le Président National de la Société d'Entraide de la Légion d'Honneur a proposé une démarche mobilisatrice :

**« *L'Honneur en action* »**

pour que les personnes distinguées continuent leurs actions civiques.

Il s'agit de faire élaborer des projets par un groupes de personnes ou d'enfants, projets ayant un intérêt civique, social ou éducateur, et d'être à leur côté.

# **NOTRE PROJET:**

- **Participer au progrès civique et social de notre société**
- **Concourir au prestige des Ordres**
- **S'entraider mutuellement**

Dans cet esprit, les sections du Rhône ont choisi le thème

**« *L'Arbre et l'Enfant* »**

Il s'agit de faire travailler une classe à propos de l'arbre, quelque soit le sujet traité et la forme du travail.

**Pourquoi ?**

- Parce que l'arbre est un symbole de la vie
- Parce que la planète a besoin d'arbres
- Parce que découvrir et reconnaître des arbres fait partie de la connaissance
- Parce que, par sa verticalité, il est le symbole de la droiture et du courage
- Et parce que les jeunes sont les futurs responsables de la société, de la planète



- **PILOTAGE:**

Assuré par les représentants des 2 Ordres (Légion d'Honneur et Ordre du Mérite), regroupés en association dont les membres, responsables et solidaires, ont en commun une triple préoccupation :

- **Sur quels thèmes travailler ?**

La symbolique de l'arbre, son rôle économique, son rôle écologique...

- **Sous quelle forme ?**

Exposition, dossier, poésie, théâtre, etc.

Nous pouvons vous aider si vous le souhaitez (documents, conférence, etc.)

Les meilleurs projets seront récompensés.

Vous en savez assez sur ce que nous sommes, et ce que nous attendons de vous.

**Vous trouverez sur le site :**

**<http://arbre.et.enfant.free.fr>**

**Pas de WWW devant**

**Tous les détails et le déroulement de l'opération**



Bon courage !

**SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR  
ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE  
Sections du Rhône**



Monsieur (Madame) le Maire,

**L'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens nécessite une éducation constante du citoyen au respect de son cadre de vie, dès son plus jeune âge.**

**La connaissance de l'arbre et la compréhension de son rôle dans notre environnement constitue un élément fort et symbolique de cette éducation au respect du cadre de vie.**

Celle-ci correspond à la nécessité de faire prendre conscience à l'enfant, dès son plus jeune âge, de l'importance du développement durable dont il entend parler sans se douter que celui-ci le concerne particulièrement.

Les Sections du Rhône des Membres de la LÉGIION D'HONNEUR et de l'ORDRE NATIONAL DU MERITE s'engagent dans cette démarche en s'appuyant sur les classes d'enseignement primaire. C'est pourquoi elles ont intitulé cette opération : ***"L'arbre et l'Enfant"***.

A propos de l'arbre, beaucoup de choses sont à découvrir par les enfants. Nous pensons, par exemple, qu'il est important que l'enfant connaisse 7 ou 8 arbres qui font partie quotidiennement de son cadre de vie. Cette découverte sera précieuse en ce qui le concerne, c'est un élément de sa culture personnelle.

**Le Conseil Municipal des Jeunes dans votre Commune doit trouver dans cette opération une initiative civique importante car elle concerne le respect de l'environnement et par là-même le respect de l'Homme qui sont des éléments essentiels de leur mission..**

Nous espérons que vous voudrez bien nous aider dans cette démarche pédagogique et citoyenne en faisant prendre conscience aux membres du Conseil Municipal des enfants de l'importance de l'arbre dans la nature et en les incitant à participer à cette opération

Nous serons éventuellement à leurs côtés pour leur indiquer des Centres de Ressources pouvant les aider dans cette opération.

Nous savons que votre rôle est prépondérant pour mener de telles actions, c'est pourquoi, je m'autorise à espérer que vous pourrez l'inclure, par ailleurs, dans le programme éducatif local qui pourrait soutenir cette action, car les initiatives pédagogiques dans le sens du volontariat, appartiennent également aux membres du corps enseignant.

Nous vous prions, Monsieur le Maire, de croire à notre entier dévouement pour cette opération et à l'assurance de notre parfaite considération.

Lucette LACOUTURE  
Présidente de la section du Rhône  
de la Société des Membres de  
la Légion d'Honneur

Antoine ULRICH  
Président de la section du Rhône  
de l'Association Nationale des Membres de  
l'Ordre National du Mérite

**Pierre CHAVEROT**  
Chargé de Mission  
57 avenue Barthélemy Buyer  
69005 LYON  
Téléphone /Fax: 04 78 25 83 54  
[p.chaverot@libertysurf.fr](mailto:p.chaverot@libertysurf.fr)

SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR  
ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE  
**Sections du Rhône**



*L'éducation au respect du Cadre de Vie  
est un acte de civisme...*

*Elle commence pour l'enfant par une découverte du cadre de vie dans laquelle il évolue tous les jours.*

*En apprenant à l'enfant à respecter son cadre de vie parce qu'on l'aura initié à le connaître, à le comprendre et à l'aimer, on l'amènera à respecter l'Homme. On ne respecte pas les autres si on ne respecte pas leur cadre de vie.*

**Pourquoi "L' ARBRE et l' ENFANT" ?**

• *Dans le cadre des orientations données par le Ministère de l'Education Nationale (2004 et 2007) qui recommandent d'attacher la plus grande importance au développement durable , nous avons estimé que le choix de l'arbre constituait un élément qui correspondait tout à fait à cette nécessité d'éducation et qui était un attrait certain pour l'enfant , car c'est son premier contact avec l'environnement.*

• *Les Sections du Rhône de la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite ont décidé de mener une action commune pour promouvoir l'éducation au Civisme à travers leur participation à une opération dénommée :*

**"L'ARBRE ET L'ENFANT"**

# " L'ARBRE et L'ENFANT "

*L'ARBRE est un élément incontournable de la préoccupation du devenir de l'humanité, car il est une des conditions essentielles du développement durable.*

► **Les municipalités**, très soucieuses de l'application du PLAN LOCAL 21, attachent de plus en plus d'importance à une présence du végétal dans leur espace et répondent ainsi aux attentes du citoyen qui veut trouver des espaces verts de proximité non seulement pour sa détente, mais pour sa propre satisfaction..

Pour les habitants, l'arbre est considéré comme un élément **essentiel du Cadre de Vie** car il a une image bénéfique pour la santé (il avale du CO2 et recrache de l'oxygène).

► **L'arbre étant un élément incontestable du cadre de vie du citoyen va symboliser les premiers contacts du jeune avec ce qu'il est convenu d'appeler le développement durable.**

De plus en plus, les municipalités attachent aujourd'hui **une grande importance à l'éducation du citoyen pour le végétal** en créant, par exemple, des espaces pédagogiques.

► **L'arbre est désormais un élément pris en compte par l'éducation nationale .**

Les bulletins officiels de l'Education Nationale du 15 juillet 2004 et du 29 mars 2007 généralisent l'éducation à l'environnement pour un développement durable et préconisent des démarches qui nécessitent "*que soient établis et développés des partenariats étroits avec les collectivités locales qui ont souvent dans ce domaine un important rôle d'impulsion.*".

C'est ainsi que nous avons obtenu le soutien de l'Inspection d'Académie du Rhône.

► **L'éducation au respect du cadre de vie est par ailleurs reconnue comme un acte de civisme.**

Les Sections du Rhône de la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur ( SEMLH) et l'Ordre National du Mérite, particulièrement sensibles aux problèmes de développement du civisme, ont estimé que , dans cet objectif, **l'éducation au respect** était l'élément de base qu'il fallait inculquer à l'enfant dès le plus jeune âge.

Pour cette raison, elles ont décidé de mener une action commune pour promouvoir l'éducation au Civisme à travers leur participation à une opération dénommée " **L'ARBRE et l'ENFANT**" initiée par l'Ordre de Romarin " **Respect de la Plante- Respect de l'Homme**".

Elles organisent, indépendamment un challenge qui vise à récompenser les écoles, les professeurs , les élèves en leur attribuant une coupe et des diplômes aux meilleurs d'entre eux.

**Ce challenge départemental proposé concerne uniquement les Conseils Municipaux des Enfants.**

Toutefois lorsqu'ils interviendront dans le cadre des écoles, il en sera tenu compte par le Jury.

***Participer à la promotion de l'opération « L'Arbre et l'Enfant »***

***est un acte volontaire de civisme.***

***Nous allons valoriser vos initiatives***

Ce Challenge départemental du Rhône « L'ARBRE et L'ENFANT » proposé aux **CONSEILS MUNICIPAUX DES ENFANTS** tient compte de leur mission civique.

Les initiatives de ceux-ci , dans le cadre de l'opération « L'Arbre et l'Enfant », qui vont dans le sens de la prise en compte des problèmes de l'environnement, mais également du respect l'Homme, de l'amélioration de son cadre de vie, méritent d'être connues , doivent être valorisées et servir d'exemple.

***Le Comité d'Organisation, après étude des dossiers qui lui seront soumis, fera en sorte de mettre en valeur les initiatives les plus remarquables et attribuera chaque année officiellement « le Challenge Départemental » au Conseil Municipal des Enfants le plus méritant.***

# "L'ARBRE et l'ENFANT"®

## ● Pourquoi " l'Arbre et l'Enfant®" ?

- ▶ Parce que l'arbre représente un ensemble de symboles : *Il est l'image même de l'environnement.*
- ▶ Parce que l'enfant est au centre-même des préoccupations actuelles. *L'éducation est un thème majeur pour la société (élus, enseignants, parents et grands-parents etc ...).*

## ● L'Arbre : un ensemble de symboles :

### ▶ L'ARBRE C'EST LA SANTE :

C'est l'arme anti-pollution par excellence; un arbre produit environ 7 kg d'oxygène par jour et peut donc alimenter les poumons de 14 personnes ! L'arbre respire différemment de nous : il avale du CO2 et recrache de l'oxygène.

Un hectare d'arbres peut absorber jusqu'à 6 tonnes de CO2 par an et un vol long courrier dégage 3,75 tonnes de CO2 .

Il faut intensifier partout dans le monde la plantation des arbres pour restaurer dans le futur de bonnes conditions de vie.

Les villes créent actuellement des forêts urbaines dont les arbres pourront ultérieurement être utilisés pour le chauffage.

**Facteur d'harmonie et d'équilibre, l'arbre contribue à la diminution du stress associé à la vie trépidante des villes**

### ▶ UNE LIAISON PASSIONNELLE qui unit l'homme à l'arbre aussi bien dans le monde rural que dans le monde urbain.

Plus les populations sont urbaines, plus elles éprouvent le besoin d'arbres.

En ville « il ne faut pas toucher à NOTRE arbre »

Couper un arbre provoque émotion et oppositions.

Le choc émotionnel provoqué par les deux tempêtes de décembre 1999 a été réel.

### ▶ L'ARBRE C'EST LA VIE :

On choisit toujours l'arbre pour expliquer la physiologie, la reproduction, la photosynthèse

**C'est le symbole des quatre saisons**

Rien de plus triste qu'un arbre qui meurt (un arbre mort se remarque toujours).

### ▶ L'ARBRE EST UN ELEMENT IMPORTANT DE L'ECONOMIE :

- le bois- la construction la filière bois, etc ...

- le fruit : il nourrit les humains et les animaux..

### ▶ L'ARBRE EST UN SYMBOLE DE LA RICHESSE.

- l'arbre aux quarante écus (Ginkgo biloba)

- l'arbre fructifie

- le bois est un matériau noble

- l'homme ne peut se passer du bois

- la valeur patrimoniale

- la richesse d'une propriété (« il a de beaux arbres... ») l'arbre est une plus-value.

### ▶ L'ARBRE EST LE SYMBOLE DE LA VITALITE.

### ▶ L'ARBRE EST UN SYMBOLE DU TEMPS.

- l'arbre généalogique (il a ses racines, son tronc, ses branches ...)

- les vieux arbres sont respectés

- une image bucolique d'un être qui grandit, qui se développe...

- L'arbre est un symbole de longévité

- L'arbre indique son âge ... (cf les cercles)

### ▶ L'ARBRE EST CONVIVIAL.

- il abrite les oiseaux

- il abrite l'homme (on se met à l'ombre )

- c'est le symbole du repos ( cyprès ), de la paix ( olivier ) ; de Noël ( sapin ), de la gloire ( laurier ), de la solidarité ( chêne ), de la liberté

- on plante un arbre pour les grandes occasions.

### ▶ L'ARBRE ET LE CIEL : L'arbre a une valeur spirituelle, « la relation entre le monde aérien et le monde souterrain.

C'est la verticalité, l'emblème de la relation cosmologique du monde ... »

### ▶ L'ARBRE EST UN ELEMENT DE CULTURE :

« Faire respecter et aimer les arbres par un enfant, c'est le véritable début de la culture. **C'est le premier pas vers le civisme** » -

« L'arbre est un véritable élément du patrimoine. La population arborée est un héritage que nous laisserons à nos enfants

### ▶ L'ARBRE EST EDUCATIF : « accueillant oiseaux et petits animaux, il constitue souvent la seule manifestation tangible de la nature pour le citoyen, le terrain idéal de la découverte du monde végétal et de la sensibilisation au respect de la nature et de l'environnement. »

***L'arbre est un élément essentiel du Cadre de Vie. C'est le premier contact de l'enfant avec l'environnement. Il fait partie de son paysage quotidien.***

***Le faire respecter est un devoir civique.***

SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR  
ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE  
**Sections du Rhône**



## **PROMOUVOIR LE CIVISME...**



*Le civisme peut être défini comme l'art de vivre ensemble sur un territoire donné, dans le respect de règles communes librement établies. Il a comme exigence première l'éducation des citoyens, dès leur plus jeune âge, au respect des autres, de leur cadre de vie et des valeurs de la Nation.*

### **L'Éducation au RESPECT**

Elle commence pour l'enfant par une découverte du cadre de vie dans laquelle il évolue tous les jours. En apprenant à l'enfant à respecter son cadre de vie parce qu'on l'aura initié à le connaître, à le comprendre et à l'aimer, on l'amènera à respecter l'Homme. On ne respecte pas les autres si on ne respecte pas leur cadre de vie.

*Les Sections du Rhône des Membres de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite ont décidé que le projet " L'Arbre et l'Enfant " qui implique le respect du cadre de vie devait être retenu.*

***Participer à la promotion de l'opération « L'Arbre et l'Enfant »  
est un acte volontaire de civisme.***

## **Nous allons valoriser vos initiatives.**

- ▶ **Proposez les, en premier lieu, aux Présidents de Comité de la Légion d'Honneur ou aux Correspondants de Secteur de l'Ordre du Mérite National responsables de votre localité. Vous les découvrirez en consultant notre site : <http://arbre.et.enfant.free.fr> (document Présidents et Resp.de Secteurs page 23 et 24)**
- ▶ **Ceux-ci feront part de votre démarche au Comité d'Organisation de l'opération " L'Arbre et l'Enfant " que vous pouvez, si vous le désirez, joindre directement :  
Chargé de mission : Pierre CHAVEROT, 57 avenue Barthélemy Buyer- 69005 LYON  
Tél/Fax : 04 78 25 83 54 - [p.chaverot@libertysurf.fr](mailto:p.chaverot@libertysurf.fr)**
- ▶ **Le Comité d'Organisation examinera (la ou) les initiatives que vous aurez prises selon les critères suivants :**
  - **Actions conduites pour faire connaître:**
    - l'arbre en général, son développement, son rôle dans le cadre du développement durable
    - la reconnaissance par un jeune des arbres de son cadre de vie quotidien
  - **Toutes initiatives concernant la valorisation de la connaissance des arbres du cadre de vie des élèves, la création de documents tels des power-points, ou des animations ouvertes au sens large, pouvant être présentées à d'autres groupes ou individus...et dont la portée pédagogique ou civique serait reconnue et valorisée.**  
*S'inspirer éventuellement du document " L'ARBRE et l'ENFANT " - Propositions d'actions possibles :- Des idées pour des actions de terrain .*
- ▶ **Le Comité d'Organisation entrera en contact avec le Président de Comité de la Légion d'Honneur et le Correspondant de Secteur de l'Ordre du Mérite National pour valoriser officiellement cette initiative de façon à la faire connaître pour qu'elle puisse servir d'exemple et en honorer les auteurs.**

# "L'ARBRE ET L'ENFANT" - PROPOSITIONS D' ACTIONS POSSIBLES

*Des actions peuvent être entreprises, sur un plan local, à l'initiative d'un Conseil Municipal des Enfants ou d'associations.*

*Les acteurs doivent pouvoir compter sur des centres de ressources pour les aider. Des partenaires possibles sont indiqués dans ce but.*

*Il est bien entendu que ces actions sont des exemples parmi d'autres pouvant être proposées : fleurissement de l'établissement, opérations de propreté, création de sentiers pédagogiques,*

| Types d'actions            | Exemples d'action   | Partenaires possibles  |
|----------------------------|---|--|
| <b>FAIRE<br/>CONNAÎTRE</b> | <p>Le patrimoine régional<br/>                     Les essences de ma région<br/>                     L'arbre de ma rue<br/>                     Les arbres de mon collège<br/>                     Les arbres d'alignement<br/>                     Les espèces feuillues persistantes<br/>                     Les résineux<br/>                     Les arbres remarquables de la commune<br/>                     Les arbres remarquables d'un parc<br/>                     Les origines des arbres dans la commune<br/>                     Les liens avec les sciences de la vie et de la terre.</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les enseignants</li> <li>▶ Services espaces verts (Dr SEV)*</li> <li>▶ Jardin Botanique*</li> <li>▶ Section arbres de la voirie*</li> <li>▶ Pôle éducation à l'environnement des Communautés Urbaines*</li> <li>▶ Professionnels paysagistes ou pépiniéristes (COMEP)*</li> <li>▶ Associations s'occupant du patrimoine</li> <li>▶ Comités ou Conseils techniques pour le Fleurissement</li> <li>▶ Sociétés d'horticulture</li> <li>▶ CAUE</li> <li>▶ FNOTSI ( Syndicats d'initiative)</li> <li>▶ CNCH ( jardineries)</li> <li>▶ GNIS</li> </ul>              |
| <b>COMPRENDRE</b>          | <p>La reproduction de l'arbre<br/>                     La photosynthèse<br/>                     L'âge d'un arbre<br/>                     L'arbre : le bois et sa filière<br/>                     L'utilisation du bois à travers les âges<br/>                     La charte de l'arbre<br/>                     Les différentes fonctions de l'arbre en ville<br/>                     Les arbres dans le paysage<br/>                     L'arbre est un élément central de la composition urbaine<br/>                     L'arbre est un patrimoine<br/>                     Le rôle de l'arbre dans la nature et dans l'économie<br/>                     Etc..</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les enseignants</li> <li>▶ Services des espaces verts *</li> <li>▶ Section arbres de la voirie*</li> <li>▶ Pôle éducation l'environnement des Communautés Urbaines*</li> <li>▶ Professionnels paysagistes ou pépiniéristes ( COMEP)*</li> <li>▶ Sociétés d'Horticulture*</li> <li>▶ Lycée horticole*</li> <li>▶ Comités ou Conseils techniques pour le Fleurissement *</li> <li>▶ CAUE</li> <li>▶ FNOTSI ( Syndicats d'initiative)</li> <li>▶ Associations s'occupant du patrimoine ( Rhône- alpin..)</li> <li>▶ Jardin Botanique*</li> <li>▶ GNIS</li> </ul> |
| <b>AIMER<br/>L'ARBRE</b>   | <p>La visite d'un parc<br/>                     La visite d'un jardin<br/>                     L'arbre et la nature (oiseaux)<br/>                     Comment protéger les arbres ( agressions diverses)</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Sociétés d'horticulture*</li> <li>▶ Patrimoine ( Rhône-Alpin ) ou autre structure régionale</li> <li>▶ Ministère de la Culture</li> <li>▶ Services des espaces verts*</li> <li>▶ Section arbres de la voirie*</li> <li>▶ Pôle éducation à l'environnement des Communautés Urbaines*</li> <li>▶ Professionnels paysagistes ou pépiniéristes ( COMEP )*</li> <li>▶ Jardin Botanique*</li> <li>▶ FNOTSI (Syndicats d'initiative )</li> <li>▶ Les professeurs d'école</li> <li>▶ GNIS</li> </ul>  |

# DES IDÉES POUR DES ACTIONS DE TERRAIN

| Type d'actions                            | Exemple d'actions   | Partenaires possibles  |
|---|---|--|
| <b>CONCERTATION<br/>et PARTICIPATION</b>  | <p><b>Mise en valeur du cadre de vie de la commune ( analyse et propositions)</b></p> <p><b>Plantation d'arbres par des enfants dans un endroit délaissé**</b><br/>Recenser l'endroit délaissé<br/>Prendre rendez vous avec l'adjoint concerné ou la Direction des Espaces Verts<br/>Proposer à des jeunes, une classe par exemple, après avoir entendu le technicien, d'imaginer un décor végétal<br/>Elaboration avec le technicien d'un plan d'aménagement.<br/>Assister et participer à la réalisation.</p> <p><b>Participation à la plantation d'un parc **</b></p> <p><b>Plantation pour reconstituer la forêt **</b></p> <p><b>Prise en charge d'une portion de plantation sinistrée après dégâts (tempête, inondation, incendie)</b></p> <p><b>Signalisation et description pour les habitants et les visiteurs d'arbres remarquables de la commune</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les professeurs</li> <li>▶ Comités de quartiers</li> <li>▶ Comité d'intérêt local ( CIL)</li> <li>▶ Adjoint à l'environnement et aux espaces verts</li> <li>▶ Services espaces verts (Dr SEV)*</li> <li>▶ Jardin Botanique*</li> <li>▶ Section arbres de la voirie*</li> <li>▶ Pôle éducation à l'environnement des Communautés Urbaines*</li> <li>▶ Professionnels paysagistes ou pépiniéristes (COMEP)*( s'ils sont chargés de l'aménagement)</li> <li>▶ Associations s'occupant du patrimoine ( <i>Rhône- alpin., etc....</i>)</li> <li>▶ <b>Comités ou Conseils techniques pour le Fleurissement</b></li> <li>▶ Sociétés d'horticulture</li> <li>▶ CAUE</li> <li>▶ FNOTSI ( Syndicats d'initiative)</li> <li>▶ CNCH ( jardineries)</li> <li>▶ Les Parcs et Jardins de France</li> </ul> |
| <b>ANIMATION</b>                          | <p>Plantation d'un arbre**</p> <p>Visites de jardins**</p> <p><b>Création d'un parcours pédagogique</b><br/>Création d'un jeu de piste ayant l'arbre et la propreté comme thème<br/>Constitution d'une mallette pédagogique<br/>Identification d'arbres **</p> <p>Reportages video</p> <p>Préparation d'expositions</p> <p><b>Création de power-points</b></p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les professeurs</li> <li>▶ Services des espaces verts *</li> <li>▶ Section arbres de la voirie*</li> <li>▶ Pôle éducation à l'environnement des Communautés Urbaines*</li> <li>▶ Sociétés d'Horticulture*</li> <li>▶ CAUE</li> <li>▶ Professionnels paysagistes ou pépiniéristes (COMEP)*</li> <li>▶ Associations s'occupant du patrimoine ( <i>Rhône-alpin., etc....</i>)</li> <li>▶ Ministère de la Culture</li> <li>▶ <b>Comités ou Conseils techniques pour le Fleurissement</b></li> </ul>   |
| <b>COMMUNICATION<br/>et PARTICIPATION</b> | <p><b>Rédaction d'articles dans un journal soit de quartier, soit régional.</b></p> <p>Il peut avoir comme sujet <u>la mise en valeur d'une action.</u></p> <p><b>Le concours inter-écoles sur le plus bel article de presse sur le paysage de la commune ou de son quartier.</b></p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Participation de la presse locale ou scolaire</li> <li>▶ Assistance d'un partenaire</li> <li>▶ Service Communication de la Mairie, du Département, du Conseil Régional</li> </ul>   |
| <b>VALORISATION</b>                       | <p><b>Récompenser les meilleurs réalisations permet de les valoriser.</b><br/>Ex : invitations à une exposition, au visionnage d'un document, reconnaissance et distinction par l'Ordre de Romarin créé à cet effet (intronisation, diplômes, médailles)</p>  | <p>▶ <b>Demander les modalités à :<br/>Commanderie du Fleurissement et du Cadre de Vie. -Ordre National de Romarin - Parc de la Tête d'Or<br/>69459 Lyon Cedex 06</b></p>  |

# <http://arbre.et.enfant.free.fr>



**Vous trouverez sur le site : <http://arbre.et.enfant.free.fr>**

- Promouvoir le civisme dans la Section du Rhône de la SMLH
- Opération " L'Arbre et l'Enfant"
- Challenge 2011 de l'Arbre et l'Enfant
- Aide pédagogique
- Liste des Conseillers Généraux du département du Rhône
- Liste des Maires du département du Rhône
- Propositions d'actions possibles
- Diaporama de présentation de l'opération
- Diaporama « Si les arbres pouvaient parler »
- Opération « L'Arbre et l'Enfant" du 21 mars à Lyon 5<sup>ème</sup> »
- Opération « L'Arbre et l'Enfant" du 24 mars à Tassin-la Demi-Lune »
- Les arbres régionaux Lycée de Dardilly)

*Les Sections du Rhône ses Associations des Membres de la LEGION D'HONNEUR et de l'ORDRE NATIONAL du MÉRITE ont décidé de conjuguer leurs actions de promotion du civisme, notamment auprès de plus jeunes.*

*L'éducation au développement durable à laquelle les programmes scolaires accordent désormais une place importante, nous a semblé constituer un thème privilégié pour conduire les élèves des écoles à s'approprier des valeurs constitutives de leur qualité de jeunes citoyens responsables.*

*C'est dans cet objectif que l'opération « L'ARBRE et l'ENFANT » a été constituée.*

*Avec l'accord des autorités académiques et l'appui des élus, les enseignants seront sollicités pour promouvoir cette action.*

|   |   |   |
|---|---|---|
|  <p>SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR<br/>ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE<br/>SECTIONS DU RHÔNE<br/>L'ARBRE ET L'ENFANT<br/>DOSSIER CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES</p> |  <p>SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR<br/>ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE<br/>SECTIONS DU RHÔNE<br/>L'ARBRE ET L'ENFANT<br/>DOSSIER ENSEIGNANTS</p> |  <p>SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR<br/>ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE<br/>SECTIONS DU RHÔNE<br/>L'ARBRE ET L'ENFANT<br/>DOSSIER PRÉSIDENTS SMLH &amp; CORRESPONDANTS ARMORM</p> |
| <a href="#">Dossier complet<br/>Présidents et<br/>Correspondants</a>  | <a href="#">Dossier complet<br/>Enseignants</a>   | <a href="#">Dossier complet<br/>Conseil municipal<br/>des jeunes</a>  |

*Vous pouvez consulter le site pour avoir toutes indications y compris en interrogeant les dossiers ci-contre*